




Une gouvernance renouvelée des ressources naturelles et du territoire au Québec

Une gestion intégrée et régionalisée
au profit de la création de richesse



une passion grandeur
nature

Ressources naturelles
et Faune

Québec 



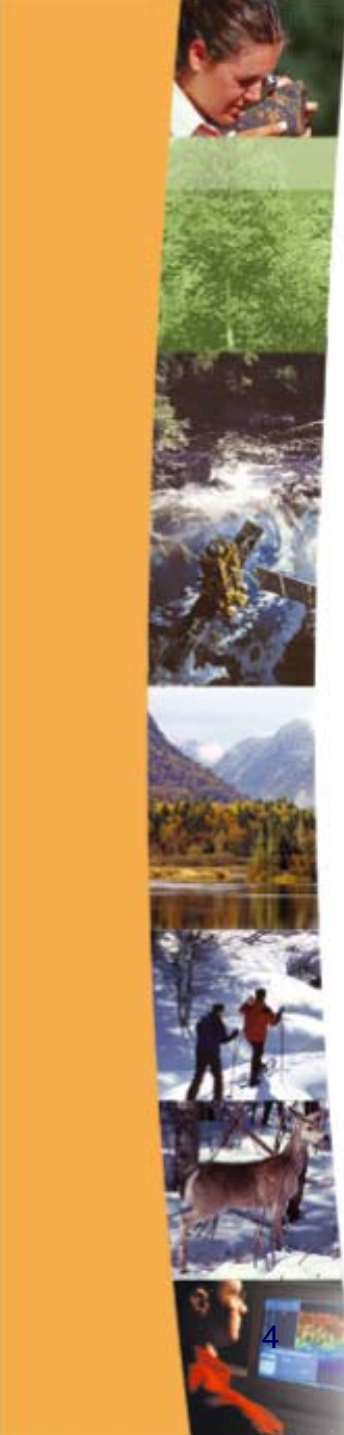
Plan de la présentation

- Le contexte
- Les constats
- Les objectifs de la nouvelle gouvernance
- Le nouveau schéma de gouvernance
- Les étapes à venir



Contexte

- Les consultations et rapports précédents, une synthèse :
 - La Commission d'étude sur la maximisation des retombées économiques de l'exploitation des ressources naturelles dans les régions ressources (COMMAX)
 - La commission Coulombe
 - La Commission sur la sécurité et l'avenir énergétiques du Québec
 - Le projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale



Commission d'étude sur la maximisation des retombées économiques de l'exploitation des ressources naturelles dans les régions ressources (COMMAX)

Les recommandations :

- Une gestion intégrée des ressources naturelles et du territoire public
- Une plus grande emprise des régions sur leur développement et sur les décisions prises au regard des ressources naturelles de leur milieu
- Un retour plus important des redevances sur les ressources naturelles en région
- Davantage de retombées économiques pour les régions liées à la mise en valeur du territoire et des ressources naturelles

Ressources naturelles
et Faune

Québec 



Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise

Les recommandations :

- Davantage de responsabilités pour les régions dans la gestion de la forêt publique
- Une participation accrue des Autochtones
- La création de commissions forestières régionales (CFR)
- La réalisation de plans régionaux de développement forestier (PRDF)
- L'unification des directions régionales Faune Québec et Forêt Québec
- Une gestion écosystémique

Ressources naturelles
et Faune

Québec 



Commission sur la sécurité et l'avenir énergétiques du Québec

Les attentes des régions :

- Le milieu régional souhaite être mieux informé sur les projets énergétiques envisagés sur leur territoire
- Les régions demandent à ce que la réalisation des projets énergétiques respectent les principes du développement durable
- Les régions veulent tirer avantage de la réalisation des projets énergétiques afin de diversifier leur économie et générer des investissements structurants

Ressources naturelles
et Faune

Québec 



Commission sur la sécurité et l'avenir énergétiques du Québec

Les travaux de la commission ont mené à l'élaboration d'un document de consultation, lequel présente notamment un objectif à atteindre en regard des régions :

- **Accorder une plus grande place aux communautés locales, aux nations autochtones et inuite dans le développement énergétique**
 - associer les communautés locales et régionales ainsi que les nations autochtones et inuite aux développements à venir
 - s'appuyer sur nos atouts énergétiques pour bâtir et renforcer une vision régionale du développement

Ressources naturelles
et Faune

Québec 



Projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale

Les engagements du gouvernement

- **Briller parmi les meilleurs**

- Favoriser l'autonomie et le développement des régions

- **Forum des générations**

- Protocole d'entente avec les présidents des conférences régionales des élus - Régionalisation, adaptation de normes et de programmes et partenariat
- Protocole d'entente avec les représentants de la FQM et de l'UMQ - Décentralisation

Ressources naturelles
et Faune

Québec 



Les constats

Ressources naturelles
et Faune

Québec 

Principaux constats relatifs au mode de fonctionnement du MRNF

- Les régions souhaitent participer davantage au développement de leur territoire et assumer plus de responsabilités à cet égard
- Les régions demandent les moyens d'assumer ces nouvelles responsabilités
- Dans une approche de gestion intégrée, les régions demandent également à être maître d'œuvre de leur développement afin de créer davantage de richesse
- Le mode de gouvernance actuel du MRNF doit évoluer afin de répondre à ces attentes

Ressources naturelles
et Faune

Québec 



Les objectifs de la nouvelle gouvernance



Les objectifs de la nouvelle gouvernance

- Réaliser une gestion intégrée des ressources naturelles et du territoire public
- Régionaliser davantage la gestion des activités du MRNF
- Donner aux régions la possibilité d'assumer plus de responsabilités dans la gestion des ressources naturelles et du territoire public

Ressources naturelles
et Faune

Québec 

Les objectifs de la nouvelle gouvernance (suite)

- Créer de la richesse par la réalisation de projets mobilisateurs avec l'appui d'unités régionales du MRNF unifiées
- Susciter un leadership régional fort en matière de développement par la nomination d'un directeur régional du MRNF pour tous ses domaines d'affaires

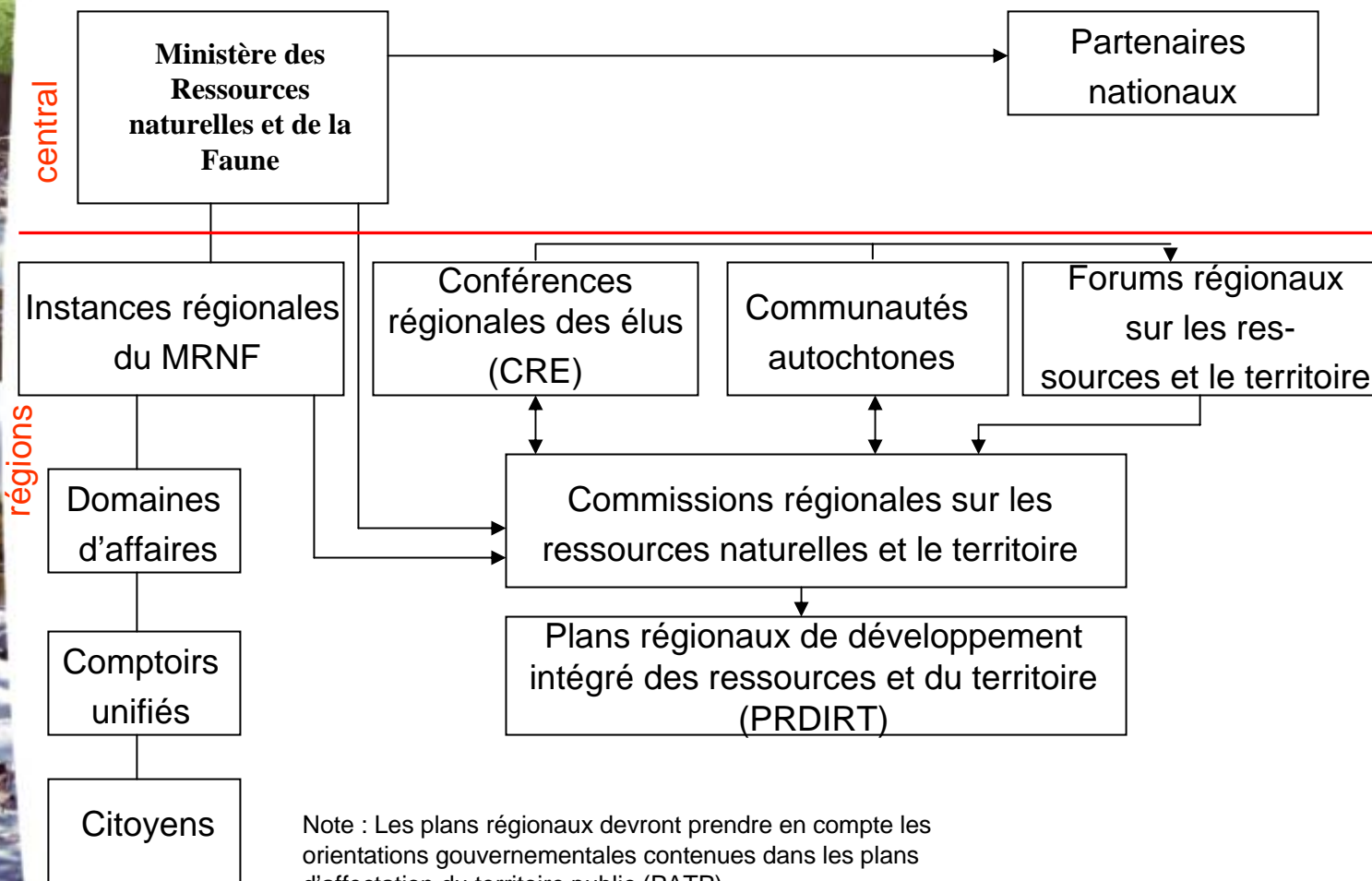


Le nouveau schéma de gouvernance

Ressources naturelles
et Faune

Québec 

Schéma de gouvernance proposé



Note : Les plans régionaux devront prendre en compte les orientations gouvernementales contenues dans les plans d'affectation du territoire public (PATP).

Responsabilités des instances régionales unifiées du MRNF

- Opérations régionales relatives au développement, à l'aménagement et à la protection des ressources et du territoire
- Livraison des services aux citoyens et aux clients
- Soutenir les commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)
- Soutenir, en concertation avec les CRRNT, la préparation de plans régionaux de développement intégré des ressources naturelles et du territoire
- Soutenir les travaux des forums régionaux
- Participer à la Conférence administrative régionale

Ressources naturelles
et Faune

Québec 

Autres responsabilités du MRNF

- Fonctions étatiques et horizontales :
 - élaboration des politiques et des stratégies (incluant les orientations pour le développement de systèmes)
 - élaboration des lois et règlements
- Connaissances et recherche : acquisition, traitement et diffusion
- Administration générale du MRNF
- Relations avec les partenaires nationaux et les M/O
- Fonctions du Forestier en chef

Ressources naturelles
et Faune

Québec 

Les commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire

Constituées à partir d'un programme spécifique, le MRNF propose :

- Qu'elles soient sous la responsabilité des CRE, en partenariat avec les communautés autochtones
- Qu'elles veillent à la réalisation et à la mise en œuvre de plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire
- Que le gouvernement définisse, en étroite collaboration avec les CRE et les communautés autochtones, leurs mandats, leur composition et leur fonctionnement, de même que le contenu des plans régionaux de développement intégré

Les commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire

Le MRNF propose également :

- Qu'elles jouent un rôle de catalyseur du développement régional en favorisant la création de richesse
- Qu'elles suggèrent des mesures d'adaptation des normes et des programmes du MRNF aux réalités régionales
- Qu'elles identifient des potentiels de mise en valeur des ressources naturelles et du territoire et qu'elles suggèrent au MRNF le développement de stratégies spécifiques et adaptées qui favoriseront leur réalisation

Ressources naturelles
et Faune

Québec 



Forums régionaux

- Mis en place par les commissions régionales (CRNNT)
- Un lieu d'échange qui assurera la prise en compte des intérêts de tous les citoyens et citoyennes de la région
- Permettront, notamment, d'accueillir les commentaires des principaux intervenants sur les plans régionaux de développement intégré



De Commissions forestières régionales (CFR) à Commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)

- Les CFR : forêt, faune, territoire public
- Les CRNNT: un mandat élargi afin d'inclure l'énergie et les mines
- Le programme prévu pour les CFR sera ajusté afin de prendre en compte ces nouvelles responsabilités
- Les CRNNT devront mettre sur pied les Forums régionaux

Ressources naturelles
et Faune

Québec 



Les étapes à venir

Ressources naturelles
et Faune

Québec 



Le MRNF propose de :

- Mettre sur pied un comité consultatif constitué de représentants des CRE
- Étendre à toutes les ressources et au territoire, en fonction des particularités propres à chacun des secteurs d'activité, le concept de CFR et de plan régional de développement forestier (PRDF)
- Compléter la rédaction d'un document public d'information et de consultation sur la nouvelle gouvernance des ressources naturelles et du territoire



Le MRNF propose de :

- Soumettre ce document de consultation au Conseil des ministres afin, notamment, de s'assurer de la collaboration de tous les membres du gouvernement
- Soumettre le document de consultation aux CRE et aux communautés autochtones en janvier 2006
- Mettre en place les deux (2) premières directions régionales unifiées du MRNF en 2006